

Enseigner l'Holocauste

à l'aide de témoignages vidéo



Centre commémoratif
de l'Holocauste à Montréal

Montreal Holocaust
Memorial Centre

Les lois anti-juives et vivre caché :
l'expérience de Marcel Tenenbaum



Centre commémoratif
de l'Holocauste à Montréal

Montreal Holocaust
Memorial Centre

5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
(Maison Cummings)
Montréal (Québec)
H3W 1M6 Canada

Téléphone: 514-345-2605
Télécopieur: 514-344-2651
Courriel: info@mhmc.ca
Site web : www.mhmc.ca

Produit par le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal, 2016.

Contenu et production: Jacqueline Celemencki et Cornélia Strickler
Graphisme: Fabian Will

Sincères remerciements à Marcel Tenenbaum pour le partage de son récit personnel.
Merci au groupe de consultation de l'histoire orale d'avoir aidé à l'élaboration de ce projet.

<https://www.youtube.com/watch?v=NJkhUr4EWnM>
<https://www.youtube.com/watch?v=M-gK0FUHjak>

ISBN: (PDF) : 978-2-924632-00-0
(version imprimée) : 978-2-9815152-9-2
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015.

Crédits pour les illustrations de couverture, de gauche à droite :
Fonds Kummer/ Kazerne Dossin; Bundesarchiv, Bild 146-1975-021-20 / Pincornelly / CC-BY-SA; Marcel Tenenbaum ;
Centre d'Études et de documentation Guerre Et Sociétés Contemporaines

Le contenu de ce guide peut être copié et distribué à des fins éducatives seulement.

Table des matières

Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal	4
Présentation du guide	5
Liens avec le Programme de formation de l'école québécoise	6
Pourquoi utiliser des témoignages de survivants pour enseigner l'Holocauste?	7
Sept conseils pour enseigner l'Holocauste à partir de témoignages de survivants	8
Comment se préparer à enseigner l'Holocauste?	9
Activités pour les élèves	10
Activité 1 : L'Holocauste en Belgique, une introduction	11
Activité 2 : Analyse de l'impact de la guerre et de l'Holocauste sur les individus	16



Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal

APPRENDRE, RESENTIR, SE SOUVENIR, AGIR

Le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal (CCHM) informe et sensibilise les gens de tous âges et de tous milieux sur l'Holocauste, ainsi que sur l'antisémitisme, le racisme, la haine et l'indifférence.

Par son musée, ses programmes commémoratifs et ses initiatives éducatives, le Centre fait la promotion de notre responsabilité collective à l'égard du respect de la diversité et du caractère sacré de toute vie humaine.

Les outils pédagogiques créés par le Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal sont conformes au Programme de formation de l'école québécoise. Consultez la section Enseignants du site Web du CCHM pour télécharger des plans de cours et des activités pour les élèves à partir du 3^e cycle du primaire jusqu'au 2^e cycle du secondaire :

<http://www.mhmc.ca/fr/pages/enseignants>

Le Musée est situé dans le hall principal de la Maison Cummings (5151 Côte-Ste-Catherine, Montréal, QC, H3W 1M6, Canada).

Accès par transport public: Métro Côte-Ste-Catherine, autobus 129.

Le Musée est accessible aux personnes à mobilité réduite et/ou ayant une déficience auditive. Tous les films peuvent être visionnés avec des sous-titres français ou anglais.

Téléphone: (514) 345-2605

Site Web: www.mhmc.ca

Pour les heures d'ouverture du Musée, les visites de groupes et les prix d'entrée, veuillez contacter notre agente de réservation au (514) 345-2605, poste 3291.

Pour télécharger l'application mobile gratuite du CCHM pour iPad:

<https://itunes.apple.com/ca/app/montreal-holocaust-museum/id719081593?mt=8>

pour Android:

<https://play.google.com/store/search?q=MHMC&c=apps>

Présentation du guide

Ce guide s'adresse aux enseignants de 6^e année du primaire et aux enseignants du secondaire qui souhaitent utiliser des témoignages de survivants pour enseigner l'Holocauste.

La vidéo présentée dans cet outil regroupe des extraits du témoignage d'un survivant ayant immigré à Montréal après la guerre. En se familiarisant avec le vécu de cette personne durant l'Holocauste, les élèves comprendront mieux les circonstances complexes de son enfance et de sa survie pendant le génocide.



Liens avec le Programme de formation de l'école québécoise

Primaire (3^{ème} cycle)

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté : Interpréter une ligne du temps – cueillette d'information: lieux, acteurs, circonstances.

Secondaire (1^{er} cycle)

Histoire et éducation à la citoyenneté :

- Réalité sociale : « La reconnaissance des libertés et des droits civils »
- Ailleurs : « mouvement de négation des libertés et des droits civils des Juifs se manifeste en Europe [dans les années 1930-40] »
- Progression des apprentissages : Libertés et droits civils; luttes contre le racisme; responsabilités de l'individu dans la conquête et la reconnaissance des droits civils et des libertés.

Éthique et culture religieuse:

- Compétence 1 : Réfléchir sur des questions éthiques
Nommer des éléments qui influencent un changement des valeurs et des normes sociales (p. ex. : guerre, immigration).
-

Secondaire 5

Histoire du vingtième siècle:

- Réalité sociale : « Crise et conflits »
- Précision des apprentissages : La Seconde Guerre mondiale
Indiquer des faits survenus pendant la période d'occupation de l'Europe par l'Allemagne (p. ex. : collaboration ou résistance d'une majorité de la population, génocide des Juifs, etc.).

Monde contemporain :

- Chapitre : « Tensions et conflits »
 - Précision des apprentissages : Sources de tensions et de conflits, exercice des droits et libertés
Nommer des droits et libertés dont sont privées les populations dans certaines situations de tensions et de conflits (p. ex. : droit à la justice, à la liberté de pensée et d'expression).
-

Pourquoi utiliser des témoignages de survivants pour enseigner l'Holocauste?

L'enseignement basé sur des témoignages filmés permet de:

1. Développer l'intérêt des élèves pour l'histoire

- En mettant un visage sur des faits, des dates et des nombres : l'histoire est faite et vécue par des individus;
- En montrant que l'histoire a un impact direct sur la vie des individus et des communautés;
- En leur faisant comprendre qu'ils font eux-mêmes partie de l'histoire. Une grande partie des survivants qui ont donné leur témoignage étaient des enfants ou des adolescents durant l'Holocauste. Ce sont donc les enfants d'hier qui parlent aux enfants d'aujourd'hui et leur récit établit un processus identificatoire¹;
- En utilisant un médium qui parle aux étudiants : la vidéo;
- Développer la pensée critique des étudiants.

2. Mieux comprendre l'Holocauste

- Comprendre ce qu'a été la vie des Juifs avant, pendant et après l'Holocauste;
- Apprendre la réalité des expériences individuelles de l'Holocauste et leur grande diversité;
- Apprendre quels impacts l'histoire peut avoir sur les individus. Par exemple, reconnaître les impacts psychologiques, physiques, économiques et sur les croyances religieuses, qu'ont eu les persécutions, les traumatismes et les déplacements survenus pendant et après l'Holocauste;
- Apprendre et comprendre les différents comportements des individus face à des situations extrêmes : résilience, solidarité, collaboration avec l'opresseur, résistance ou inaction, motivés par la peur, l'espoir, la compassion, etc.;
- Découvrir les récits de personnes non juives qui ont risqué leur vie pour aider à sauver des Juifs pendant l'Holocauste.

3. Promouvoir l'inclusion de tous

- Développer l'empathie des étudiants en leur permettant de mieux comprendre la vie de personnes qui ont une autre culture ou qui sont visés comme étant différents;
- Aider les élèves qui ont des difficultés de lecture ou d'écriture à se sentir inclus dans l'activité pédagogique : ils pourront en effet se sentir plus investis dans des projets incluant de l'histoire orale;
- Aborder un événement sombre et complexe de l'histoire avec les élèves plus jeunes sans les traumatiser. On choisira pour cela des extraits de témoignages adaptés à l'âge des élèves mais qui leur feront tout aussi bien comprendre comment des vies ont été bouleversées et détruites durant l'Holocauste.

¹ Le témoignage du survivant en classe – 16 fiches pédagogiques, Conseil de l'Europe, 2009

Sept conseils pour enseigner l'Holocauste à partir de témoignages de survivants²

- 1. Préciser vos objectifs :** Définissez clairement vos objectifs éducatifs et les raisons pour lesquelles vous souhaitez utiliser des témoignages vidéo pour enseigner l'Holocauste aux élèves. Posez-vous les questions suivantes avant le visionnement par votre groupe : Que souhaitez-vous accomplir? Où et comment pouvez-vous intégrer les vidéos dans vos situations d'apprentissage et d'évaluation concernant l'Holocauste ou le génocide?
- 2. Fournir un contexte historique :** Veillez à ce que vos élèves connaissent l'histoire de l'Holocauste et les circonstances particulières de la vie de chaque individu à partir des documents d'accompagnement, avant de visionner les vidéos.
- 3. Présenter la vidéo avant le visionnement :** Présenter la vidéo en décrivant brièvement les circonstances entourant le récit, par exemple : vivre sous une fausse identité et/ou dans la clandestinité; être séparé de ses parents; participer à la Résistance, etc.
- 4. Fournir une question ou une intention de visionnement** aux élèves avant le visionnement.
- 5. Pour les élèves plus âgés – Sur l'interprétation et l'analyse de la mémoire historique :** Expliquez à vos élèves que l'histoire présentée est une interprétation personnelle d'une expérience vécue par un individu. Elle peut témoigner d'une vérité historique type (ex. : j'ai vécu dans un ghetto) ou représenter une situation exceptionnelle mais néanmoins possible (ex. : j'ai réussi à m'échapper d'un camp). C'est l'occasion pour les élèves de saisir les multiples niveaux de lecture qu'offre le témoignage.
- 6. Présenter plus d'une fois la vidéo aux élèves.** Cela va leur permettre d'écouter plus attentivement, de relire les sous-titres et de prendre note des éléments qui échappent à leur compréhension. Vous pouvez aussi interrompre la vidéo pour laisser le temps aux étudiants de répondre aux questions ou pour discuter de ce qui a été dit.
- 7. Réserver assez de temps pour une bonne discussion :** Après avoir visionné les témoignages, encouragez les élèves à réfléchir à leurs réactions et à en discuter.

² L'information présentée ici est adaptée du document «Consideration and Guidelines for the Use of Visual History Testimony in Education», produit par l'USC Shoah Foundation Institute For Visual History and Education: http://sfi.usc.edu/teach_and_learn/for_educators/resources

Conseils pour les enseignants : Comment se préparer à enseigner l'Holocauste

Améliorez votre connaissance de l'histoire de l'Holocauste en consultant les ressources suivantes. Faites un tri parmi les informations fournies dans ces documents avant de les partager avec vos élèves car certains contenus peuvent s'avérer trop sophistiqués pour un auditoire plus jeune (moins de 14 ans) :

- **Éléments essentiels à l'étude de l'Holocauste** : Ce document d'une page met en lumière les éléments déterminants de l'Holocauste : http://www.mhmc.ca/media_library/files/5012d4fdb8151.pdf
- **Brève histoire de l'Holocauste** : Cette mise en contexte offre une chronologie concise et détaillée des dates et des événements importants. La plupart des renseignements contenus dans ce document conviennent aux élèves de 12 à 17 ans : http://www.mhmc.ca/media_library/files/4fb3cfb65dcb0.pdf
- **Vers le génocide nazi** : Le Musée de l'Holocauste à Washington a réalisé ce documentaire de 38 minutes portant sur la montée des Nazis et la consolidation de leur pouvoir en Allemagne (anglais sous-titré en français) : <http://www.ushmm.org/fr/path-to-nazi-genocide>

Pour plus d'informations et de ressources, consultez la section Enseignants du site Web du CCHM : <http://www.mhmc.ca/fr/pages/enseignants>

Ressources additionnelles : Les ressources suivantes (produites par le CCHM) peuvent servir à enrichir les activités proposées (niveau secondaire) :

- **Mener une analyse historique critique des documents primaires** : http://www.mhmc.ca/media_library/files/5012d3122c942.pdf
- **Méthode de recherche historique – étape par étape** : http://www.mhmc.ca/media_library/files/5012d5581bc94.pdf
- **Comprendre la résistance** : http://www.mhmc.ca/media_library/files/5012d2dfa473d.pdf

Activités pour les élèves

Ces activités vont préparer les élèves à visionner deux extraits du témoignage de Marcel Tenenbaum, un survivant de l'Holocauste originaire de Belgique qui a immigré à Montréal en 1951. Si vous regardez les deux vidéos, nous vous conseillons de commencer par celle portant sur les lois anti-juives.

OBJECTIFS

Les activités proposées ici sont conçues pour aider les élèves à approfondir leur connaissance de l'Holocauste en découvrant l'expérience d'une personne y ayant survécu, tout en replaçant son récit personnel dans son contexte historique. Les enseignants peuvent adapter les activités et modifier les questions de discussion en vue d'adhérer aux objectifs d'un programme scolaire particulier.

Activité 1 L'Holocauste en Belgique, une introduction

Étape 1

Présentez brièvement à vos étudiants le contexte historique de la Seconde Guerre mondiale et de l'Holocauste.³ Demandez aux élèves de lire *Brève histoire de l'Holocauste en Belgique* (p.11)

Étape 2

Expliquez à vos étudiants qu'ils devront produire une frise du temps à partir des informations qu'ils récolteront dans les textes, les vidéos et les photos de ce guide.

Étape 3

Afin d'approfondir leurs connaissances sur l'Holocauste en Belgique, demandez aux élèves de réaliser l'activité sur la Belgique dans les années 1940.

Activité 2 Analyser l'impact de la guerre et de l'Holocauste sur les individus

Étape 1

Pour aider les élèves à comprendre et situer les vidéos de Marcel Tenenbaum dans son histoire, demandez-leur de lire la biographie de Marcel et de consulter les cartes.

Étape 2

Visionnez les vidéos de Marcel Tenenbaum et demandez aux élèves de répondre aux questions soit par écrit, soit en discussion en petits groupes, ou sous forme d'un échange impliquant toute la classe. Vous pouvez également préparer vos propres questions de discussion.

Étape 3

Demandez à vos élèves de créer une frise du temps. Suggestion : formez des groupes de trois élèves. L'un fait une ligne du temps sur l'Holocauste en général, un sur l'Holocauste en Belgique et le troisième sur la vie de Marcel. Ils feront ensuite une frise chronologique reprenant les informations contenues dans les trois lignes du temps et devront montrer comment l'Holocauste a eu un impact sur la vie de Marcel.

³ Voir *Brève histoire de l'Holocauste*

Activité 1 matériel reproductible

L'Holocauste en Belgique, une introduction



Bruxelles (Belgique),
24 juin 1940.
Source : Bundesarchiv,
Bild 146-1975-021-20 /
Pincornelly / CC-BY-SA

A. Brève histoire de l'Holocauste en Belgique

En mai 1940, l'Allemagne envahit la Belgique malgré la neutralité de cette dernière pendant le conflit. Dès le début de l'occupation de la Belgique, les Allemands mettent en place une législation anti-juive. Les droits civils des Juifs sont limités, leurs biens et leurs entreprises confisqués, certaines professions leur sont interdites, et en mai 1942, ils doivent porter l'étoile jaune.

Sous l'occupation allemande, entre 65 000 et 70 000 Juifs vivent en Belgique, principalement à Anvers et à Bruxelles. Ils sont en grande majorité des étrangers ou apatrides; la plupart originaires de Pologne ayant immigré en Belgique après la Première Guerre mondiale. À l'été 1940, certains Juifs allemands et réfugiés politiques sont déportés de Belgique dans les camps d'internement de Gurs et Saint-Cyprien, dans le sud de la France.

En Belgique, la résistance à l'occupation allemande bénéficie d'un soutien considérable. Plus de 25 000 Juifs évitent la déportation en se cachant. L'administration civile belge refuse de coopérer aux déportations. Les Juifs de Belgique se méfient des appels officiels et sont réticents à se signaler aux autorités. Entre 1942 et 1944, les Allemands déportent près de 25 000 Juifs de Belgique vers le camp de mise à mort d'Auschwitz, en Pologne. La plupart y sont assassinés. Les camps de Breendonk et surtout celui de Malines (Mechelen) servent de centres de regroupement pour les déportations. Moins de 2 000 déportés de Belgique survivent à l'Holocauste. Les forces alliées libèrent la Belgique en septembre 1944.

Tiré de l'Encyclopédie multimédia de la Shoah. Copyright © United States Holocaust Memorial Museum, Washington, DC. Copyright pour la traduction © Mémorial de la Shoah, Paris, France

Activité 1 (suite) matériel reproductible

B. La Belgique dans les années 1940

Prenez le temps de regarder les photographies d'accompagnement (une sélection de celles qui sont utilisées dans les vidéos) et de répondre aux questions.

1



Bruxelles (Belgique),
24 juin 1940.
Source : Bundesarchiv,
Bild 146-1975-021-20 /
Pinconnelly / CC-BY-SA

?

1. Qui se trouve sur la photo?
2. Quand et où cette photo a-t-elle été prise?
3. À votre avis, quel événement représente cette photo?

Activité 1 (suite) matériel reproductible

2

ASSOCIATION DES JUIFS EN BELGIQUE
COMITÉ LOCAL DE Liège
Fondée en vertu de l'Ordonnance de l'Autorité Occupante du 25-11-44, Verordnungsblatt page 799

JODEN EREENIGING IN BELGIE
LOKAALKOMITEIT VAN Liège
Opgericht ingevolge de Verordening van de Besettende Overheid van 25-11-44, Verordnungsblatt page 799

Numéro de quittance provisoire : 34g Date : 5 mars 1942
Inschrijvingsnummer : Datum :

Nom et prénoms : Cykient Haylich habitant (localité) : Liège
Naam en voornaam : Chambrière wonende (plaats) : Liège

a) Propre demeure b) Locataire chez : Nom : habitant : Liège
Eigen woning Huurder bij : Naam wonende : Liège

c) Sous-loc. chez : Nom : habitant : Liège
Onderhuur. bij : Naam wonende : Liège

Grandeur de la demeure (sans cuisine) 3 places
Grootte der woning (zonder keuken) : 3 plaatsen

rue : Place St. Plolien N° 11
straat : Place St. Plolien N° 11

Numéro reçu provisoire / Inschrijv. Nummer	NOM - NAAM	Prénom / Voornaam	Naissance / Geboorte		Profession / Beroep	Religion / Godsdienst	a) Nationalité / Nationaliteit		a) Arrivé en Belgique le / Aankomst in België den	b) Relation avec le chef de famille (p. ex. épouse, fils, fille, oncle, sous-locataire, femme de ménage) / Verhouding, gezinshoofd (b. v. : echtgenote, zoon, dochter, oom, onderhuurder, dienstbode)
			Date / Datum	Lieu / Plaats			b) chez apatrides / nationalité antérieure / bij staatenloose ook de vroegere	b) venu de (lieu et pays) / komt van (plaats en land)		
34g	Cykient	Haylich	1895	Warki	commerçant juif	apatride	A	1922	A marié	
2042	Daher	Ryfka	1902	Tarnow	la bouillière	Polonaise	B	Allemagne	B	
32605	Cykient	Salomon	8-23	Wisbany	foncteur	Polonaise	B	1922	B épouse	
32606	Cykient	Maurice	81-26	Liège	épaveur	apatride	A	Allemagne	A fils	
34g	Cykient	Isidor Robert	3-3-28	Empen	élève	Polonaise	B		B fille	
									A	
									B	
									A	
									B	
									A	
									B	
									A	
									B	
									A	
									B	

*) Biffer l'inutile - Het onnoodige schrappen.

REMARQUE : Dans ce questionnaire doivent être compris toutes les personnes habitant régulièrement ou même provisoirement chez la famille. Les personnes se trouvant seulement en passage chez la famille, seront mentionnées dans la colonne 11 sous b) (p. ex. : mère visite).

AANMERKING : Op deze vragenlijst zijn alle in de Joodsche familie voortdurend of ook slechts voorbijgaand woonachtige personen aan te geven. Bij personen die slechts op bezoek zijn, moet dit in kolom 11 onder b) worden aangeduid. (B.v. : Moeder-bezoek).

Remarques - Aanmerkingen : _____

Pour le comité local : - Voor het lokaalkomiteit : _____

Signature : - Handteeken : _____

?

Décrivez le document.

1. Qui l'a produit?
2. Qui l'a complété?
3. À quelle époque le document a-t-il été créé?
4. Quelle est la nationalité des personnes inscrites?
5. Que signifie apatride?
6. Selon vous, pourquoi ont-ils quitté leur pays?
7. Selon vous, pourquoi une telle liste existait et comment était-elle utilisée par les Nazis et leurs collaborateurs?
8. À votre avis, pourquoi les Juifs remplissaient-ils ce document?

Liste produite par l'Association des Juifs de Belgique. Liège (Belgique), 1942.

Activité 1 (suite) matériel reproductible

3

N° du dossier S. P.
N° van het dossier O. V.

Nom RUBLER
Naam

Prénoms Friedrichs
Voornamen

Né à Tienne
Geboren te

Le 28 janvier 1898
Den

Nationalité allemande
Nationaliteit

Etat civil ép^x Wambacher
Burgerlijke stand

Profession ing^t textiles
Beroep

Inscrit sous le N° 181209
Ingeschreven onder N°

rus du Marrounier 15
straat, n°

Délivré à Bruxelles
Afgeleverd te

le 24 NOV 1939
den

et mai 1940

Le Bourgmestre — De Burgemeester
(ou son délégué) (of zijn gemachtigde)

Taubert

PROROGATIONS — VERLENGINGEN

La durée de validité de ce certificat est prorogée jusqu'au
De geldigheidsduur van dit attest kan worden verlengd tot

Le Bourgmestre — De Burgemeester
(ou son délégué) (of zijn gemachtigde)

Le Bourgmestre — De Burgemeester
(ou son délégué) (of zijn gemachtigde)

Le Bourgmestre — De Burgemeester
(ou son délégué) (of zijn gemachtigde)

30 Francs
81-685266

Décrivez le document.

?

1. Quand et où a-t-il été produit, par qui?
2. Quelles informations donne-t-il sur son propriétaire?
3. Quel impact a-t-il sur la vie de son propriétaire?

Carte d'identité de Friedrich Rübler. Bruxelles (Belgique), 1939. Source : Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal

Activité 1 (suite) matériel reproductible

4



?

À votre avis, pourquoi les Juifs étaient-ils forcés de porter une étoile?

Étoile jaune, Belgique (mai 1942 – septembre 1944). Source : Centre commémoratif de l'Holocauste à Montréal

5



Camp de transit de Malines: cour de la caserne Dossin. Malines (Belgique), 1942. Source : Fonds Kummer/ Kazerne Dossin, Mechelen

?

Examinez la photographie et décrivez ce que vous voyez en détails. À votre avis, que se passe-t-il?

Activité 2 matériel reproductible

Analyse de l'impact de la guerre et de l'Holocauste sur les individus

A. Biographie de Marcel Tenenbaum

Marcel Tenenbaum est né à Bruxelles en 1935 de parents juifs polonais. Il n'a que 5 ans quand les Allemands envahissent la Belgique en mai 1940. Malgré la guerre et des lois anti-juives de plus en plus répressives, Marcel termine sa première année d'école primaire. C'est en 1942 que la vie de Marcel et de ses parents bascule. En effet, alors que les Allemands commencent à déporter les Juifs de Belgique au printemps 1942, la famille de Marcel décide de se cacher. Ils s'installent dans le grenier d'un ancien employeur du père de Marcel. Ils vivent ainsi dans la clandestinité pendant deux ans, sans presque jamais quitter le grenier. En août 1944, ils sont dénoncés, arrêtés et amenés au camp de transit de la caserne Dossin à Malines (en Belgique). Ils sont censés être déportés deux semaines plus tard vers le camp de mise à mort d'Auschwitz (en Pologne) mais leur convoi ne partira jamais, car la fin de la guerre approche.

La famille de Marcel est enfermée à la caserne Dossin pendant un mois avant d'être libérée, le 4 septembre 1944, par les troupes britanniques. Après leur retour à Bruxelles, le père de Marcel rouvre son entreprise. La famille immigré au Canada en 1951. Marcel, aujourd'hui à la retraite, était un dentiste-consultant pour le département de la santé publique de Montréal.



Marcel Tenenbaum lors de sa première année de primaire. Bruxelles (Belgique), 2 février 1942.
Source : Marcel Tenenbaum

Activité 2 (suite) matériel reproductible

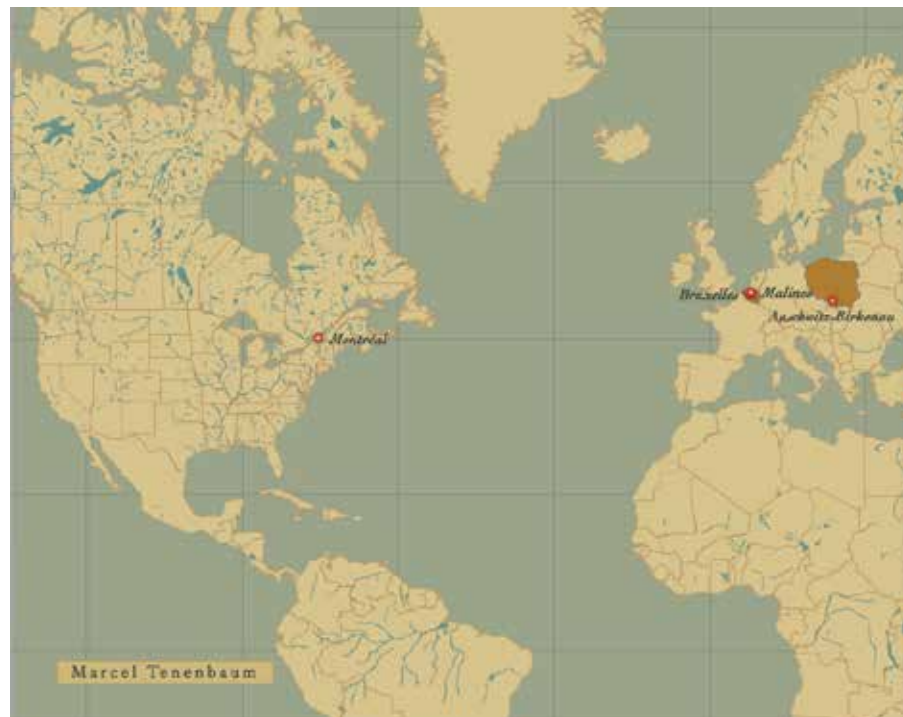
B. Cartes

1



Les pays où les Tenenbaum ont vécu

2



La ville d'origine de Marcel par rapport à Montréal

C. Vidéos de Marcel Tenenbaum

Écoutez et regardez attentivement les témoignages. Lisez ensuite les questions ci-dessous et visionnez la vidéo une deuxième fois. Répondez ensuite aux questions.



Questions pour l'analyse de la vidéo « Les lois anti-juives »

1. Pourquoi les parents de Marcel ont-ils quitté la Pologne en 1927? Que va-t-il se passer pour la population juive en Pologne durant la Seconde Guerre mondiale?
2. Relevez trois exemples de libertés abolies parmi toutes celles mentionnées par Marcel Tenenbaum.
3. L'abolition des droits s'inscrit dans quel processus? Nommez-le et décrivez-le dans vos mots.
4. Comment les nazis et leurs collaborateurs pouvaient-ils identifier les Juifs dans la rue et faciliter les rafles?
5. Quelles autres mesures ont été prises en Belgique pour identifier et localiser les Juifs? Décrivez comment de telles mesures étaient appliquées et par qui.
6. Quels impacts ces mesures anti-juives ont-elles sur la vie de Marcel et de ses parents? Quelle décision ont pris ses parents? (vous pouvez relire la biographie de Marcel ou regarder le deuxième clip pour vous aider.)
7. Donnez un autre exemple historique ou contemporain d'un groupe perçu comme « autre » et qui doit fuir leur maison ou pays pour échapper aux persécutions. Pourquoi ce groupe est-il visé? Par qui et comment est-il persécuté?



Questions pour l'analyse de la vidéo « Vivre caché »

1. Quels sont les deux événements clés qui ont changé la vie des Juifs en Belgique à partir de 1940?
2. Quels moyens sont utilisés par les Allemands pour arrêter et déporter les Juifs?
3. Donnez trois exemples de réactions face à la déportation des Juifs en Belgique.
4. De quelle façon le camp de transit a-t-il été libéré? Est-ce l'idée que vous vous faites d'une « libération de camp » durant la guerre?
5. À partir de l'histoire de Marcel et de vos connaissances, donnez des exemples de circonstances qui peuvent aider un individu à survivre à un événement tel que l'Holocauste.
6. Comment l'histoire de Marcel est-elle représentative ou non de celle des Juifs en Belgique durant l'Holocauste? Donnez des exemples.



Musée commémoratif
de l'Holocauste à Montréal

Montreal Holocaust
Memorial Museum



Un lieu d'espoir :
un appel à l'action citoyenne

A place to learn and be inspired to act

Agir
To act

5151, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
514 345-2605

HORAIRE

Dimanche Sunday	10 h 10 AM	16 h 4 PM
Lundi Monday	10 h 10 AM	17 h 5 PM
Mardi Tuesday	10 h 10 AM	17 h 5 PM
Mercredi Wednesday	10 h 10 AM	21 h 9 PM
Jeudi Thursday	10 h 10 AM	17 h 5 PM
Vendredi Friday	10 h 10 AM	14 h 2 PM
Samedi Saturday	Fermé Closed	



Apprendre
To learn



Ressentir
To feel



Se souvenir
To remember

Bénéficiaire de la
Beneficiary of



mhmc.ca